

1441, 11 septembre – [Villefranche-sur-Saône].

*Charles, duc de Bourbonnais et d’Auvergne, au nom de son fils Philippe, fait un traité d’adhérence avec Louis, duc de Savoie, pour la châteltenie de Trévoux*¹.

A. Original disparu.

MENTION : *Histoire de la souveraineté de Dombes...*, par Samuel Guichenon, ..., 1662, ..., I, Marie-Claude Guige (éd.), Lyon, Aug. Brun, 1874 (2^e édition), p. 303 [ouvrage numérisé]

(DEPERDITUM)

Ce même jour, ces deux princes firent un traité d’adhérence pour le château, ville et mandement et châteltenie de Trévoux.

Édition : Olivier Mattéoni et Jean-Damien Généro.

Ce document PDF a été compilé en juillet 2024 dans le cadre du programme de recherche public « Actes princiers au royaume de France (XIV^e-XVI^e siècle) », porté par le Laboratoire de médiévistique occidentale de Paris (UMR 8589 CNRS-Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) sous la direction scientifique d’Olivier Mattéoni, professeur des universités (Paris 1), et dont les partenaires sont le Laboratoire d’Excellence « Histoire et anthropologie des savoirs, des techniques et des croyances » (LabEx hastec), le Centre Jean Mabillon (EA 3634/ École nationale des chartes), le Centre de recherches historiques (UMR 8558/ CNRS-EHESS) et les Archives nationales de France. La transcription et l’appareil critique du présent acte sont mis à disposition sous [Licence Ouverte V 2.0](#).

Pour plus d’information, consultez le site Actes princiers (actesprinciers.huma-num.fr).

1. Le lieu d’émission est proposé d’après l’acte précédent, daté du même jour.